



L'édito

Je souhaite remercier chaleureusement les bénévoles qui, par leur dévouement et leur créativité, ont embelli notre village avec de magnifiques décorations.

Grâce à eux, chacun peut profiter d'une ambiance festive qui ravit petits et grands.

Merci pour votre engagement, qui fait de notre commune un lieu toujours plus accueillant et vivant.

Je vous souhaite que cette fin d'année soit propice aux moments chaleureux en famille ou entre amis et soit une source de joie pour chacun d'entre vous.

Très belles fêtes à toutes et à tous !

Nicolas Habare
votre Maire

Le harcèlement scolaire

Le Conseil Départemental des Jeunes de la Marne,

soutenu par le Département de la Marne, a réalisé des vidéos contre le harcèlement scolaire.

Ces vidéos nous interpellent vivement face à ce fléau et des jeunes pourront être aidés et libérés de prendre la parole et de sortir de la spirale de cette violence...

Pour votre information, en relayant cette vidéo, un jeune d'outre-Atlantique a été touché et a pu exprimer son mal-être. Il est d'ores et déjà pris en charge !

Nous invitons chacune et chacun à en faire de même pour ce film, afin que le travail de nos jeunes conseillers départementaux puisse sauver encore plus de victimes !

La mobilisation du plus grand nombre permettra d'avoir un retentissement à la hauteur de l'enjeu.

Voir la vidéo

https://www.youtube.com/watch?v=OPqs8a_yQQE

Nous félicitons les jeunes conseillers départementaux pour leur investissement.

Merci !

Le 12 octobre au gymnase, **l'association Cœur de Tendresse** a organisé sa soirée dansante couscous pour Onconbleuet.

De nombreuses personnes, 250, ont fait de cet événement une superbe soirée.

Grâce à eux et à tous nos bénévoles, nous avons fait un bénéfice de 1 700 € qui sera reversé à Onconbleuet.

Toutes les photos sont sur la page Facebook de l'association ::

<https://www.facebook.com/oncobleuets>

Notez le 16 mars 2025, un loto sera organisé au gymnase, plus d'informations à venir.



**Vous allez être recensé(e) cette année
du 16 janvier au 15 février 2025.**

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Les données collectées servent également à

comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, crèches, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Des renseignements complémentaires vous seront communiqués début janvier.

Nos trois agents recenseurs sont Myriam Riondet et Caroline Lallement pour Bourgogne et Thérèse Rimbert pour Fresne-les-Reims.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez .

Du côté de la médiathèque

Mercredi 18 décembre à 17h

Emmanuelle raconte ...

Le Petit Chaperon Rouge, Raiponce et Hansel et Gretel.

Les célèbres contes de Grimm lus dans des décors en 3 D créés par Barbara Mandin, artisane couturière.

Entrée libre à partir de 4 ans.



Crédit photo BDM

Le repas des aînés

Le repas des aînés se déroulera le samedi 22 mars 2025 à 12h00, au gymnase de Bourgogne avec Ludo, Maryline et Jules.

Un bel après-midi en perspective !

Le budget

Depuis 5 ans, nos efforts pour une gestion financière rigoureuse portent leurs fruits.

Lorsque nous avons pris nos fonctions, la mairie présentait une épargne nette négative, marquée par un déficit dû à des charges de fonctionnement et des annuités de remboursement supérieures aux recettes.

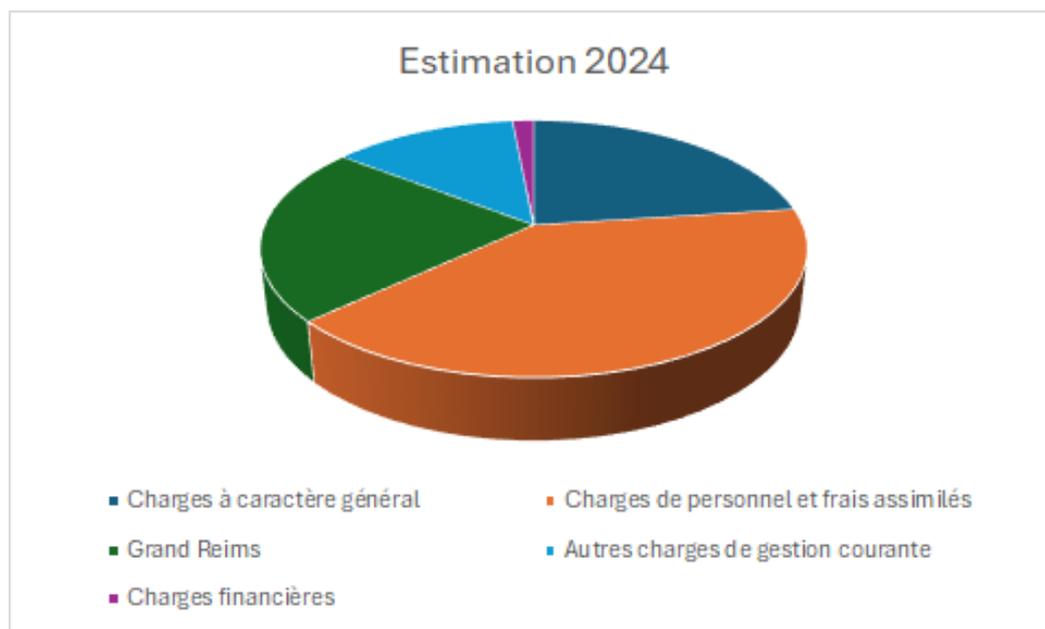
Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'épargne nette de 2024 dépassera les 100 000 €. Et cela, malgré la création d'un poste d'agent technique en 2022.

Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées et équivalentes à celles de 2019, soit environ 680 000 €.

Cette gestion optimisée nous permet d'augmenter significativement nos investissements pour le village.

En 2024, nous aurons investi plus de 510 000 € sans contracter le moindre emprunt. Ces réalisations sont le fruit d'un travail sérieux et collectif de l'équipe municipale au service de notre commune.

Elles nous permettent d'améliorer durablement les services rendus à l'ensemble des habitants.



Info en bref

Vœux 2025

Exceptionnellement, il n'y aura pas de cérémonie cette année.

En effet, l'inauguration de la salle des fêtes de Fresne étant toute proche, nous avons décidé de nous retrouver le 8 février* prochain à cette occasion.

*date à confirmer

Une nouvelle application dédiée à la gestion des déchets

Avec l'application mobile « Grand Reims - Mes déchets », accédez plus facilement et plus rapidement à toutes les informations relatives aux déchets, et bénéficiez de services personnalisés. Retrouvez toutes les infos sur cette vidéo : <https://links.publidata.fr/videos-grandreims-mesdechets>



Les fermetures

La Médiathèque des promenades : du 25/12/2024 au 02/01/2025 inclus.

La Poste communale : du 30/12/2024 au 07/01/2025 inclus.

La Mairie : du 19/12/2024 au 01/01/2025 inclus.

Pour rappel, vous pouvez nous contacter par mail : mairie@bourgogne-fresne.fr

Concours de belote

Le concours de belote de l'étoile des jeunes de Bourgogne Fresne aura lieu à la salle de la Buissonnière le samedi 25 janvier 2025 à 19h30.

Le tarif est de 12€ par personne. Les inscriptions doivent être réalisées auprès de :
Mme Delétang Joelle tél 06 85 47 99 61 / Mr Jendryka Guy tél 06 07 89 79 48
Pas de perdant, chaque participant recevra un cadeau !

Représentation théâtrale à Bazancourt

Le lundi 16 décembre prochain à la salle Michel PrévotEAU à 14h.

Sur le thème de la mémoire des séniors.

Intervention du Dr Kariger, gériatre.

Entrée gratuite.



Rendez-vous l'année prochaine

L'ensemble des membres de la commission communication vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous dès janvier.

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

www.bourgogne-fresne.fr

Bulletin numérique mensuel d'informations
Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne
Directeur de la publication : Nicolas Habare
Tirage papier par nos soins : 40 exemplaires
Numéro ISSN en cours

Ne pas jeter sur la voie publique/ IPNS